

comte de Louvain, Godefroid, afin qu'il fût le fidèle avoué ou défenseur des nouvelles possessions du chapitre.

Les ducs de Brabant paraissent avoir donné Maransart aux châtellains de Bruxelles. Vers l'an 1215, l'un des bienfaiteurs de l'abbaye d'Aywières, Godefroid, frère du châtelain Léon I<sup>er</sup>, en devint le seigneur, à charge de le tenir en fief de la châtellenie. Les sires de Mellet le possédèrent ensuite, jusqu'à ce que l'un d'eux, Franc, le vendit à Jeanne de La Haye, abbesse d'Aywières, avec la justice du village.

Il n'y avait à Maransart, en quelque sorte, que deux propriétaires : les abbayes d'Aywières et d'Afflighem : cette dernière y possédait presque toute la commune.

Population en 1815, — 350 habitants.

» » 1840, — 495 »  
» » 1890, — 527 »

**MARBAIS**, comm. de la province de Brabant, sit. sur la route de Nivelles à Namur ; à 16 1/2 kil. de Nivelles, à 11 kil. de Genappe, à 6 kil. de Sommebeke, à 2 1/2 kil. de Tilly.

Pop. 2,200 habitants ; — sup. 1,844 hectares.

Arr. adm. et jud. de Nivelles ; cant. de j. de p. de Genappe. — Archev. de Malines

Terrain gén. uni ; sol sablonneux et limoneux ; — agriculture ; — briqueteries ; carrières de sable à bâtir. — Fabriques de chicorée, et d'instrum. agricoles ; grand comm. de bestiaux ; brasseries, distilleries, malterie. Imp. pépinières.

Cours d'eau : une dizaine de ruisseaux.

Marbais était jadis le ch.-l. d'une seigneurie importante qui relevait du comté de Namur, enclavée dans les Etats de Brabant. — Après l'extinction de la famille de Marbais, en 1618, la seigneurie passa à Jean, comte de T<sup>r</sup> Serclaes de Tilly, baron de Marbais, et ensuite dans la famille de Montmorency. — Lorsque les comtes de Namur subdivisèrent leurs fiefdomaines en bailliages et mairies, la terre de Marbais fut comprise dans le bailliage de Fleurus, qui subsista jusqu'en 1795. La terre de Marbais passait pour une des plus belles du comté, quoiqu'elle n'en constituât pas une des pairies. L'usage et les grands droits dont jouissaient ses maîtres justifiaient le titre de baronnie qu'on lui donnait quelquefois. En 1474, on taxa le service féodal à un combattant à cheval et deux à pied. Il y avait haute, moyenne et basse justice.

La seigneurie foncière de Frizet était un fief dépendant de Marbais. (Voir *Vedrin*).

La chaussée des Romains longe au S.-E. le territoire de Marbais, qu'elle sépare de Brye.

En 1554, lors de l'invasion du roi de France Henri II, en Belgique, ses troupes brûlèrent l'église et le château. Les troubles de religion attirèrent, peu de temps après, de nouveaux malheurs sur cette localité. En 1559, on y confisqua les biens du seigneur et de son parent Philippe de Marbais, sire de Louverval, et, l'année suivante l'église fut derechef incendiée. En 1635, la peste sévit cruellement à Marbais.

La proximité de la chaussée romaine, qui fut longtemps la grande voie de communication du Hainaut et de la Hesbaie et qui servait nécessairement aux armées, amena plus d'une fois le fléau de la guerre à Marbais, surtout du temps de Louis XIV.

Après leur victoire sur les Prussiens, en 1815, à Ligny, les Français traversèrent le territoire de Marbais sous la conduite de Napoléon I<sup>er</sup>, qui les menait rejoindre le corps du maréchal Ney. A leur tour, les Prussiens traversèrent le territoire, au hameau Marbais, pour aller rejoindre Wellington, par Ohain, le 18 juin à Waterloo.

*Marebaco*, 1060-1180 ; *Marebais*, *Marbais*, 814-816, 1099 ; *Marbasia*, 1101 ; *Marbais*, 1160 ; *Marbaix*, 1260 ; *Marebaco*, 1092, 1096.

Alt. de 149 m. au seuil de l'église, dont le vaisseau a été reconstruit vers 1885.

Population en 1815, — 1,217 habitants.

» » 1840, — 1,782 »  
» » 1890, — 2,376 »  
» » 1910, — 2,337 »

**MARBAIX** (lez-Thuin), comm. de la prov. de Hainaut ; à 6 1/2 kil. de Thuin, à 13 kil. de Charleroi, et à 177 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 615 hab. ; — sup. 1,844 hect.

Arr. adm. de Thuin ; arr. jud. de Charleroi ; cant. de j. de p. de Thuin. — Ev. de Tournai.

Terrain irrégulier ; sol sablonneux et schisteux ; — pâturages ; — agriculture ; cult. de tabac renommé. — Fabrication de clous.

Cours d'eau : l'Heure, affl. de la Sambre ; le ruisseau de Marbiseul.

Le village était au nombre des possessions de l'abbaye de Lobbes, en 868. Faisait partie de la principauté de Liège.

Le château de la Pasture est sit. à Marbaix (autrefois *Marbais-la-Tour*), anc. limite du pays de Liège, où jadis existait une tour frontière (d'où l'anc. nom du village). Il remonte à une date éloignée ; en 1661, l'acquisition en fut faite par le chevalier Leratz, seigneur de Lanthenée et de St-Pierre-Broigne, deux seigneuries qui faisaient partie de la comm. de Gerpinnes. En 1756, la seigneurie passa au chevalier Jean Leratz, seigneur de Surville, de Lanthenée et de Saint-Pierre Broigne, qui vivait alors à la cour des ducs des Deux-Ponts, princes palatins.

*Marbais*, 868 ; *Marbia*, 1127 ; *Marembais*, 1155 ; *Marbays*, 1100-1200 ; *Marbais*, 1186.

Marbais=Meerbeek.

Eglise de 1893-94.

Population en 1815, — 344 habitants.

» » 1840, — 508 »  
» » 1890, — 710 »  
» » 1910, — 642 »

**MARCHE**, ville de la prov. de Luxembourg, sit. sur la route de Namur à Arlon ; à 88 1/2 kil. d'Arlon, à 49 kil. de Dinant, et à 19 kil. de Durbuy. Altitude variant entre 180 m. et 250 m.

Population 3,850 habitants ; — superficie 1,500 hectares.

Ch.-l. d'arr. adm., jud., et de cant. de j. de p. — Evêché de Namur.

Terrain accidenté ; — carrières de pierres calcaires. Agriculture ; bestiaux. Fours à chaux ; commerce de bois.

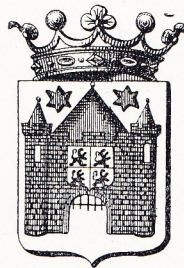
Cours d'eau : la Marchette, affl. de l'Ourthe.

Eglise Saint-Remacle, constr. dans le style goth., réparée en 1717 ; en 1806, elle fut incendiée, et abandonnée jusqu'en 1820. Les toitures et les voûtes furent enfin rétablies ; elle fut restaurée entre 1888 et 1893. Elle compte maintenant parmi les plus belles du pays.

Châteaux Notre-Dame et Le Plantis.

La ville de Marche est située dans cette partie de l'Ardenne connue sous le nom de « la Famenne », et qui se différencie du reste de la contrée par la fertilité relative de son sol. On dit quelquefois : *Marche-en-Famenne*, parce qu'elle est considérée comme l'ancienne capitale de cette contrée.

On ignore l'époque de la fondation de Marche, ainsi appelée, dit-on, parce qu'elle était ville fron-



**EUG. DE SEYN**

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

---

**DICTIONNAIRE**

**HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE**

**DES**

**COMMUNES BELGES**

**HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE**

**TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE**

**ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE**

**ETC., ETC., ETC.**

---

**TOME PREMIER**

---

**BRUXELLES**

**A. BIELEVELD, ÉDITEUR**

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

---

**1924**



